



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 57726

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le suicide des jeunes. Cette question a été relancée par la disparition de deux jeunes filles qui semblent s'être donné la mort après l'avoir annoncé dans un journal intime hébergé sur internet. Les idées suicidaires chez les adolescents sont trop banalisées. Il est de notre devoir d'aider, d'accompagner les adolescents en souffrance. Le nombre de tentatives de suicide chez les adolescents ne cesse d'augmenter. Il s'agit d'un défi qui nous interpelle tous, car ces tentatives illustrent ces souffrances multiples. Il lui demande quelle action et quels moyens le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour venir en aide à tous ces jeunes en souffrance et soutenir l'action directe efficace et remarquable d'associations de structures d'écoute et d'aide qui méritent d'être soutenues.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57726

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1570